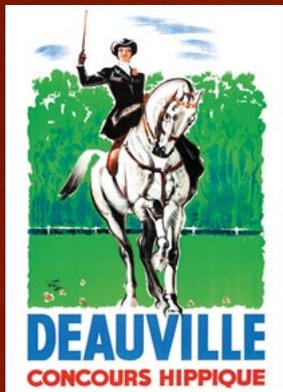
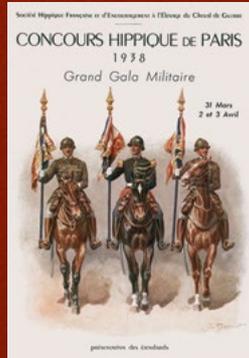
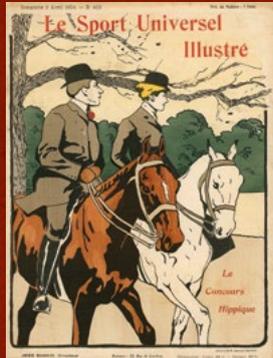
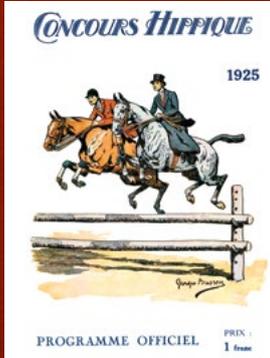


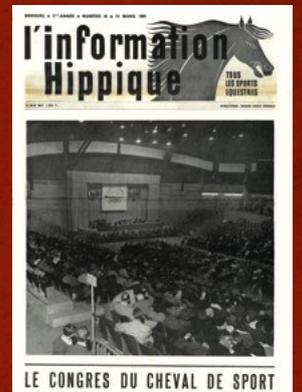
LA REEF

227

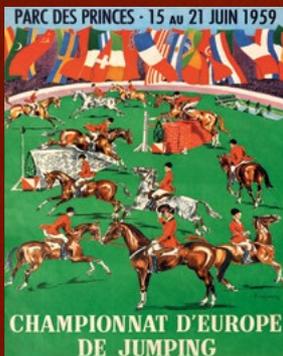
MAI/JUIN
2021



CENTENAIRE DE LA FÉDÉRATION



<p>1921</p> <p>FNSE Fédération nationale des sports équestres</p>	<p>1952</p> <p>FFSE Fédération française des sports équestres</p>	<p>1976</p> <p>FEF Fédération équestre française</p>	<p>1987</p> <p>FFE Fédération française d'équitation</p>
----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------



Serge Lecomte réélu président de la FFE	6
Formations à la prévention des violences sexuelles	14
Carte passerelle CNOSEF pour les scolaires	23

■ Equirando



©Parc départemental de l'Isle-Briand

60 ans ça se fête! Le rendez-vous est donné du 30 juillet au 1er août au Parc départemental de l'Isle-Briand au Lion-d'Angers (49).

Deux soirées spectacle sont au programme et des cartes interactives vous permettent d'optimiser la préparation de vos itinéraires. Voir les itinéraires d'approche et le programme page 23.

■ Relance compétition



©FFE/PSV

La compétition ayant repris le 19 mai, la saisie des DUC pour les compétitions se déroulant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 est ouverte selon le planning suivant :

- du 15 mai au 15 juin : saisie des DUC par les organisateurs,
- du 16 au 30 juin : labellisation des compétitions par les CRE et CDE,
- 1^{er} juillet : validation automatique des DUC.

S'identifier sur **FFE Club SIF** / Compétition / DUC Evénements.

■ Championnats 2021



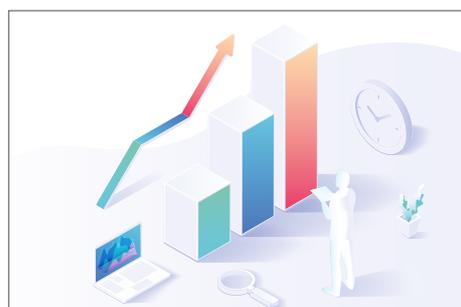
©FFE/PSV

Le Grand Tournoi est reprogrammé du 4 au 6 novembre. Le Comité fédéral a dû prendre la décision d'annuler le Generali Open de France en raison des restrictions sanitaires.

Les Comité régionaux d'équitation sont conviés à organiser des Opens régionaux poney et clubs qui seront soutenus par la FFE pour offrir un aboutissement à la saison sportive des cavaliers poney et clubs.

Voir page 26.

■ Fidélisation



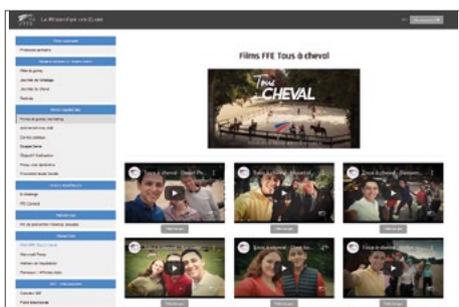
En vous identifiant sur FFE Club SIF, rubrique Mon SIF / **Mon dossier fidélité**, vous trouverez vos statistiques personnalisées à mi-saison.

C'est l'occasion de relancer votre plan de fidélisation. Faites les enquêtes de satisfaction qui vous permettront de détecter les décus.

Offrez leur les alternatives qui les feront se réinscrire au lieu d'abandonner.

Voir page 10.

■ Médiathèque des clubs



La Médiathèque des clubs a été entièrement réorganisée pour que vous trouviez facilement tous les documents téléchargeables dont vous avez besoin.

A découvrir en s'identifiant comme club à la page mediaclub.ffe.com ou via FFE Club SIF / Mes espaces FFE / Médiathèque club. Films **Tous à cheval** désormais téléchargeables.

Voir aussi pages 11 et 13.

■ Boutique FFE



La Boutique FFE propose des tarifs préférentiels aux clubs identifiés pour les achats en nombre.

Retrouvez-y les Guides fédéraux des Galops® et des activités, les Cahiers de cavalier pour vos stages, les insignes de Galop® et les objets logotisés.

Rendez-vous sur <https://boutique.ffe.com>

SOMMAIRE

Vie équestre

Assises des territoires	4
L'édito de Serge Lecomte	5
Un siècle d'équitation, le livre du centenaire	5
Serge Lecomte réélu lors de l'AG électorale FFE du 27 avril	6
Cent ans de développement fondé sur les clubs	8
Hommage à Guy Otheguy	18
L'EEF et les Français à l'EEF	24
On en parle au Club-house	27

Clubs

LeMemoClub	2
Objectif Fidélisation	10
Vos films <i>Tous à cheval</i>	11
DSP Centre équestre du Chesnoy	12
Poney Ecole	13
Fiches outils marketing	13
Le GHN effectue vos démarches sociales	22
Carte passerelle CNOSF pour les scolaires	23
Pass'Sport à la rentrée	23

Formation

Formations à la prévention des violences sexuelles	14
5 bonnes raisons de recruter un apprenti	16
Recrutement d'un écuyer au Cadre noir de Saumur	17
La FFE fait la promotion de nos métiers	18

Tourisme

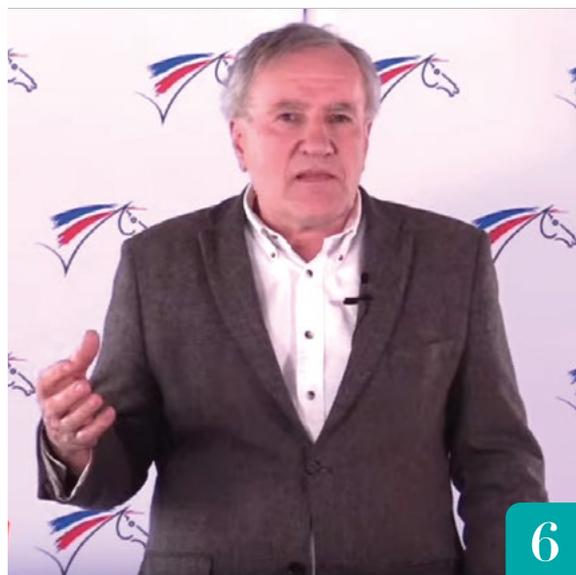
La Route Européenne d'Artagnan itinéraire culturel européen	19
Equirando 2021 au Lion d'Angers	21

Sport

Actualités sportives	26
----------------------	----

Références

Décisions juridiques	15
----------------------	----



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF**: Danielle Lambert ■ **PUBLICITE**: publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ **ICONOGRAPHIE**: Elodie Brunaud ■ **VISUEL COUVERTURE**: Archives FFE, BNF Gallica, FFE/PSV, Saut Hermès/ F Chéhu, FFE/Maindrü ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**: FFE Affaires Générales, FFE Communication / Julia Colombier, FFE Compétition, FFE Développement, FFE Formation, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN ■ **MAQUETTE**: Charte Graphique: FFE - Mise en page: FFE / Jennifer Le Ny ■ **COMMISSION PARITAIRE**: 0920 G 80336 ■ **ISSN**: 2115-4686 ■ **TIRAGE** 6 950 exemplaires ■ **DÉPOT LEGAL**: À la date indiquée sur la couverture ■ **EDITEUR**: Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**: Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE**: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT**: Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

ASSISES DES TERRITOIRES



LANCÉES LE 7 AVRIL, LES ASSISES DES TERRITOIRES S'ADRESSENT À CEUX QUI FONT VIVRE L'ÉQUITATION, AFIN DE RENFORCER LA PROXIMITÉ ENTRE LES CLUBS ET LA FÉDÉRATION, EN LIEN AVEC LES CRE, CRTE, CDE ET CDTE.

PARTAGEZ VOS
IDÉES POUR
FAIRE ÉVOLUER
L'ÉQUITATION EN
PARTICIPANT À LA
GRANDE ENQUÊTE
EN LIGNE ET AUX
VISIOCONFÉRENCES.

Groupe de travail

Un groupe de travail dédié, mené par Emmanuel Feltesse, président du Conseil des présidents de région, rassemble des personnalités issues de nos régions et de nos départements : Antonin Capoulade, président CRTE Sud, Nathalie Carrière, présidente CDE Eure-et-Loir, Valérie Dalodier, présidente CNTE, Valérie Hamelin-Boyer, présidente CRE Grand Est, Laurent Sarzana, dirigeant de club en Occitanie, Elisabeth Treilland, membre du Comité fédéral et secrétaire générale du CRE ARA et Laetitia Weale, présidente CDE Alpes-Maritimes.

Objectifs

Définir une communication renforcée et une meilleure synergie entre les uns et les autres selon les profils d'établissements et la nature d'activité, Redéfinir les rôles et missions de la FFE avec ses organes déconcentrés pour une nouvelle répartition des compétences et une optimisation des moyens, Trouver des modalités adaptées pour les territoires et les collectivités ultra-marins, Définir les moyens nécessaires afin d'apporter les services et les actions de la Fédération au plus près des clubs.

Visioconférences

Après une session Comités avec les CRE, les CDE, puis l'ensemble des Comités autour de la thématique Tou-

risme équestre début mai, une session de 30 rencontres Clubs est lancée depuis le 20 mai.

Grande enquête en ligne

Dès la mi-avril, le groupe de travail a lancé une première phase d'écoute et de dialogue avec une grande enquête nationale en ligne, adressée aux CRE, CRTE, CDE, CDTE d'une part, et aux dirigeants d'établissements équestres d'autre part. Elle porte sur les thématiques Promotion et développement des activités équestres, Formation, Sport, Tourisme équestre et équitation de pleine nature, Vie fédérale et gouvernance, Communication et proximité.

Les 800 premières réponses montrent que les répondants ont une très bonne ou assez bonne connaissance des missions, outils et services de la FFE, mais qu'ils les sous-utilisent.

Plan d'action

A l'issue de ces temps d'échanges, un plan d'action sera élaboré mi-juin, en synthèse de l'ensemble des contributions. Plusieurs stratégies de développement pourraient ainsi être proposées, pour un déploiement dès septembre 2021.

Pratique

Les enquêtes Comités et Clubs restent ouvertes pendant toute la durée des visioconférences.

Des contributions libres peuvent également être adressées par mail à territoires@ffe.com.

Lien vers [l'enquête clubs](#). Lien vers le planning des [visioconférences](#). Contact territoires@ffe.com 0254 94 46 00.

Planning

Auvergne-Rhône-Alpes : Je 27 mai à 12h45 & Lu 31 mai à 12h45

Bourgogne-Franche Comté : Je 3 juin à 12h45 & Lu 7 juin à 12h45

Bretagne : Je 20 mai à 12h45 & Ve 28 mai à 11h30

Centre-Val de Loire : Ma 8 juin à 12h45 & Ve 11 juin à 11h30

Corse : Ma 8 juin à 11h30

Grand Est : Ma 1er juin à 12h45 & Ve 4 juin à 11h30

Hauts-de-France : Lu 7 juin à 11h30 & Ve 11 juin à 12h45

Ile-de-France : Ma 1er juin à 11h30 & Je 3 juin à 11h30

Normandie : Je 20 mai à 19h30 & Ve 28 mai à 12h45

Nouvelle-Aquitaine : Je 10 juin à 11h30 & Lu 14 juin à 11h30

Occitanie : Ve 21 mai à 12h45 & Je 27 mai à 11h30

Pays de la Loire : Ve 4 juin à 12h45 & Je 10 juin à 12h45

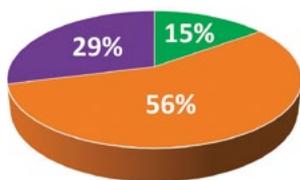
Sud (PACA) : Ve 21 mai à 11h30 & Lu 31 mai à 11h30

Guadeloupe et Martinique : Lu 7 juin à 17h CEST

Guyane : Lu 31 mai à 17h CEST

La Réunion : Ve 28 mai à 17h CEST

Nouvelle Calédonie : Ma 1er juin à 9h CEST



■ La plupart ■ Quelques uns ■ Aucun

Utilisez-vous les outils, services et actions FFE ?

LA FÉDÉRATION CENTENAIRE

DÈS 2017, J'AI SAISI L'OCCASION DU CENTENAIRE DE NOTRE FÉDÉRATION, CRÉÉE LE 24 JUIN 1921, POUR MOBILISER CONNAISSEURS ET ÉRUDITS AFIN DE RETRACER DANS UN LIVRE LA BELLE HISTOIRE DE L'INSTITUTION CENTRALE DU PAYSAGE ÉQUESTRE FRANÇAIS.

Nourri de documents et d'illustrations d'époque, cet ouvrage satisfait la curiosité de chacun en rendant hommage aux acteurs les plus significatifs de l'aventure d'un siècle entier.

L'ambition du livre est aussi de donner accès aux racines modernes de leur profession et des activités qu'ils développent à tous nos enseignants et cadres pour assurer la transmission des valeurs et de la culture exceptionnelle dont nous sommes les héritiers.

C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont fait et qui poursuivent cette histoire, ainsi que les équipes qui ont mené l'enquête pour la traduire en une œuvre riche, belle et précise qui a vocation à devenir une référence pour tous les cavaliers et les amoureux des poneys, des chevaux, de la nature et de l'équitation.

*Serge Lecomte,
Président de la FFE*



©FFE/PSV

UN SIÈCLE D'ÉQUITATION

L'OUVRAGE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LES EDITIONS FLAMMARION SORT EN LIBRAIRIE LE 9 JUIN.

Née en 1921

En 1921 naît la Fédération française d'équitation et, avec elle, la volonté de promouvoir une équitation sportive et de loisir, et non plus uniquement utilitaire ou militaire.

Progressivement, la pratique équestre conquiert le grand public et les établissements équestres se multiplient.

Equitation loisir

Avec le développement du tourisme équestre à partir des années 1960 et des poney-clubs, à partir des années 1970, l'équitation séduit des amateurs de plus en plus nombreux, jeunes et féminins.

Sport populaire

De leur côté, les compétitions, autrefois surtout l'affaire des militaires, deviennent des espaces de rencontres très prisés, permettant à la France de prendre la tête des nations cavalières, aussi bien par le nombre et le niveau de ses cavaliers, de ses chevaux que par les concours internationaux qu'elle accueille et remporte.

Histoire à succès

C'est cette histoire à succès que raconte le livre, nous faisant revivre un siècle d'initiatives fédérales, de grands concours et d'exploits



Le livre avec et sans sa jaquette FFE.

sportifs, mais surtout d'amour des poneys et des chevaux. Avec aussi l'histoire de l'ANTE et du Poney Club de France né il y a 50 ans.

Editions Flammarion.
ISBN 9782081521551. Grand format 24 x 31 cm. 224 pages. 39€.

SERGE LECOMTE RÉÉLU

SERGE LECOMTE A NETTEMENT DOMINÉ LE SECOND TOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE POUR LA PRÉSIDENTIE DE LA FFE. IL EST ÉLU POUR 4 ANS.

Cohérence

Organisée le 27 avril au Parc équestre fédéral de Lamotte à huis-clos, l'AG a mobilisé une majorité des membres actifs de la FFE (près de 55 %) qui ont exprimé un choix net en faveur du président Serge Lecomte réélu jusqu'aux JOP de Paris 2024.

Après l'élection de l'ensemble des listes réunies par Serge Lecomte, les électeurs ont fait le choix de la cohérence en donnant son chef de file à l'équipe du Comité fédéral élue au premier tour. C'est donc toute l'équipe *Mieux vivre l'équitation* qui se voit confier les rênes de la FFE pour 4 ans.



Interventions des candidats

La parole lui ayant été donnée, suite à la proclamation des résultats, Serge Lecomte a d'abord invité sa concurrente, Anne de Sainte-Marie à s'exprimer. Celle-ci a félicité le nouvel élu, remercié les électeurs qui ont voté pour elle et dit son souhait que les idées exprimées lors de la campagne puissent nourrir les projets fédéraux. L'intervention de Serge Lecomte a mis en exergue 3 mots, démocratie, transparence et honnêteté avant de rappeler les grandes lignes de son projet fédéral. Extraits.

Transparence et démocratie

« Je tiens à remercier chaleureusement les électeurs pour leur confiance renouvelée, mon équipe ainsi que tous ceux qui, à travers ces élections, se sont intéressés de plus près à l'avenir de la fédération et de l'équitation. Cette campagne, très longue, aura eu le mérite de révéler deux leitmotivs que sont la « démocratie » et la « transparence ».

Parce que ces élections ont clairement montré que la FFE est un exemple parmi toutes les autres fédérations dans le sens où ce sont les clubs qui se sont directement prononcés car ils représentent le cœur de la FFE. Pendant toute cette campagne, chacun a également pu avoir accès aux informations nécessaires en toute transparence et c'est aussi cela la démocratie. »

Honnêteté

« Dans l'avenir, il faut que les candidats soient sur un rail d'honnêteté fondamentale. Je suis obligé, et je l'ai toujours fait, de vous dire les choses exactement comme elles le sont. Il faut être honnête. Il faut être droit. Il faut être juste. Il faut aller droit devant soi. C'est comme ça que j'ai conduit la Fédération jusqu'à présent. C'est comme ça qu'elle fonctionne aujourd'hui. C'est comme ça que je poursuivrai. »

Remerciements

Serge Lecomte en ensuite remercié son équipe très engagée à ses côtés et a valorisé leurs compétences : « Parmi ceux-là, il y a le prochain président de la Fédération. Ils sont jeunes. Ils sont compétents. Ils se sont déjà engagés bénévolement pour le collectif équestre. »

En chiffres

Serge Lecomte l'a emporté avec plus de 55% des voix exprimées, soit plus de 10 points devant sa concurrente. Alors que la participation a baissé de 1 800 voix entre les deux tours, il gagne plus de 2 500 voix, tandis que son adversaire en perd 600.

CANDIDATS	TOUR 1	TOUR 2	
Serge Lecomte	16 580	19 128	55%
Anne de Sainte-Marie	16 021	15 413	45%
Jacob Legros	4 718	---	---
Total exprimés	37 319	34 541	100%

Au service de tous

« J'invite maintenant ceux qui n'ont

pas voté, mais qui ont suivi les élections, à revenir vers la fédération. Ils font partie de ce collectif que vous savez fondamental pour moi et mon équipe. La FFE est au service de tous et plus que jamais, elle doit permettre au plus grand nombre de travailler dans le même sens. Nous allons maintenant poursuivre les actions engagées et mener à bien le programme pour lequel nous avons été élus.

Les Assises des territoires seront notre premier chantier de façon à redéfinir les fonctions des uns et des autres, Comités départementaux, régionaux, et fédération, les moyens qui les accompagnent et les responsabilités qui vont avec.

Face aux conséquences de la crise

sanitaire, nos efforts iront bien évidemment dans les prochains jours à la reprise de la compétition amateur et club, ainsi qu'à la relance de toutes nos activités comme nous avons su le faire en septembre dernier.

Enfin, comme promis, nous ferons en sorte de nous rencontrer rapidement sur le terrain.»

Raison et sagesse

Pour Marie-Laure Deuquet, secrétaire générale de la FFE, qui a présidé l'AG: «La raison et la sagesse l'ont emporté à travers ces résultats. Nous vivons une très belle journée en sachant que Serge Lecomte est le capi-

taine du navire face aux enjeux et aux échéances qui sont nombreux et capitaux pour notre sport, qu'il s'agisse du Covid-19, de la TVA ou des JOP de Tokyo et de Paris. Le président et le Comité fédéral sont à pied d'œuvre pour que l'on poursuive les actions engagées.

En plus il y a un beau score. La victoire est belle. Les professionnels ont voté pour la raison et la sagesse. Le comité directeur a eu l'occasion pendant ces élections qui ont duré plus longtemps que prévu, d'apprendre à se connaître, de former une belle équipe, et là on est tous dans les starting-blocks pour commencer à travailler avec notre capitaine.»

En savoir plus

La page de l'AG électorale 2021 sur ffe.com/LaFFE
La vidéo de l'AG du 27 avril avec l'annonce des résultats sur [Youtube](#)

PIONNIER ET VISIONNAIRE

PIONNIER DU MOUVEMENT PONEY, SERGE LECOMTE EST L'INVENTEUR DES GRANDS CHAMPIONNATS PLURIDISCIPLINAIRES, L'ARTISAN DE LA RÉUNION DE TOUTES LES FORCES VIVES DE L'ÉQUITATION AU SEIN DE LA FFE, LE CONCEPTEUR DU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL ET LE RÉNOVATEUR DE LA FORMATION DES CAVALIERS ET DES CADRES DE L'ÉQUITATION.

Clubs au cœur de la FFE

Sous son impulsion, les présidents et directeurs de club ont pris le pouvoir gagnant de haute lutte le droit de vote direct. Il a créé le système coopératif qui fait que la Fédération mutualise les outils et services utiles aux clubs au bénéfice de tous, d'abord au Poney Club de France, puis en parallèle à la tête du GHN, et enfin comme vice-président chargé des clubs.

Economie et performance

Devenu président de la FFE, il a refondé la politique sportive fédérale en prenant en compte la dimension économique du sport, que ce soit côté clubs, en développant les grands championnats pour les petits niveaux, côté cavaliers Pro, en facilitant la mise en valeur de leurs sponsors, côté or-

ganisateurs, en les aidant à donner de la visibilité à leurs partenaires, côté propriétaires, en leur offrant un retour à la mesure de leur engagement qui les associe étroitement au groupe équipe de France.

Formations renouvelées

Il a renouvelé la formation des cavaliers avec les nouveaux Galops® et avec la création des éditions FFE. Il s'est attaché à promouvoir la formation des cadres de l'équitation au sein des clubs avec les titres à finalité professionnelle, avec la mise en place du CFA national et de FFE Campus et avec la conception personnelle du *Guide fédéral du dirigeant*.

Rayonnement dans la société

Il a donné de la visibilité à l'équitation dans la société en lançant la promo-

tion de l'équitation à la télévision et en faisant exister l'équitation dans la sphère politique.

Il a créé un service des affaires institutionnelles et internationales pour se donner les moyens de gagner les défis impliquant entre autres les décisions européennes sur la fiscalité et la réglementation.

Nouveaux projets

Il veut notamment s'attacher pour son dernier mandat à rapprocher la FFE des dirigeants de clubs, à repenser les rôles et missions des relais territoriaux de la FFE pour prendre en compte la réalité issue des nouvelles très grandes régions et à mettre en œuvre les 100 projets innovants de son programme.



©FFE/DL

LES CLUBS FONT LE DÉVELOPPEMENT

Ce sont les principaux clubs de l'époque qui se sont fédérés en 1921 pour créer la Fédération. Il s'agissait aussi bien de groupements de cavaliers installés sur des sites pérennes, comme l'Etrier ou le Polo, que de groupements sans site de pratique dédié, comme la SHF, la SCG, Société du cheval de guerre, ou l'USEM, Union des sociétés d'équitation militaire.

En 1934, les Haras nationaux lancent les SHR, Sociétés hippiques rurales, et, en 1937, les SHU, Sociétés hippiques urbaines. Elles se développent de manière exponentielle et elles ont rapidement leur Comité national, leurs concours par équipes et leurs championnats dits des sociétés qui motivent les cavaliers de la France entière pour aller à Paris représenter leur ligue régionale.

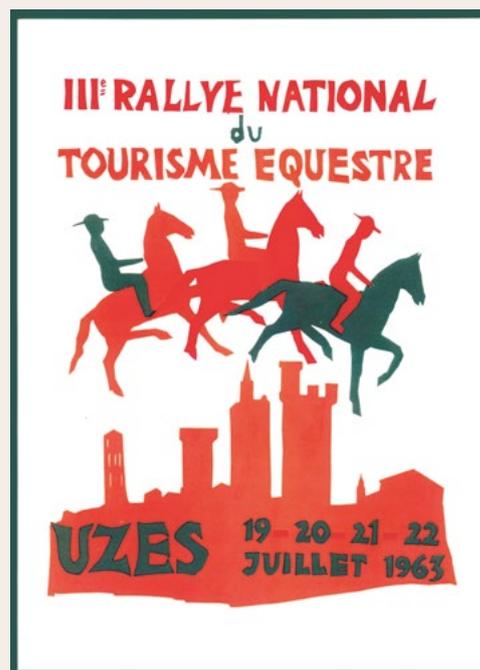
SHR&U 1953

Affiche qui annonce le programme des SHR&U, lors de ce qui est devenu le Salon de l'Agriculture. L'événement est organisé par les Haras nationaux. Le choix du dessin met en avant les Jeux équestres.

Formation des moniteurs

Maître Couillaud lance en 1956 les « Stages professionnels d'homme de cheval. »

C'est la première formation civile de moniteurs. Des générations y ont fait leurs armes, dont Hervé Godignon, Félix Brasseur, Robert Delaveau, Patrick Le Rolland, Olivier Lepage ou encore Serge Lecomte.



LA FEDERATION FETE SES 100 ANS

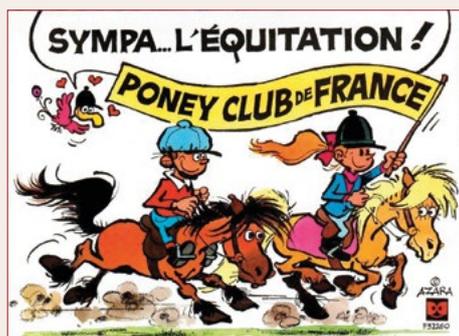
L'ESSOR DU TOURISME ÉQUESTRE ET DES PONEY-CLUBS

La première édition de ce qui sera l'Equirando a lieu en 1961 à Polignac. L'Association nationale de tourisme équestre, ANTE, est créée en 1963. Les grands rassemblements et les voyages au long cours donneront un bel essor à la randonnée et aux activités d'extérieur.

Le premier poney-club est créé à Bois-Guillaume, près de Rouen, en 1965. Les 27 premiers poney-clubs fondent le Poney Club de France en 1971. Ils lancent les championnats de France poney en 1973 à Fontainebleau. Ce sera ensuite le boom du poney, sous l'impulsion notamment de Serge Lecomte président du Poney Club de France de 1985 à 2000 et de sa commission pédagogique.



@FFE/Mandru J Rocher



La TV donne de la visibilité à l'équitation

A partir de 2009, la Fédération se lance dans la publicité TV à la rentrée. C'est d'abord des spots classiques avec 3 spots **Le cheval c'est trop génial** : enfants, sport et aventure. (Photo)

De 2013 à 2015, cela devient une série TV sur Gulli, avec 3 fois 50 épisodes de 5 minutes. En 2016, les 25 épisodes d'une minute de **Tous le pied à l'étrier** sont diffusés sur M6 à des heures de grande écoute. En 2020, l'opération est amplifiée sur TF1 avec 40 films **Tous à cheval** multi-diffusés.

OBJECTIF FIDÉLISATION

VOTRE DOSSIER FIDÉLITÉ PERSONNALISÉ 2021 À MI-SAISON EST EN LIGNE. L'OCCASION D'ACTIVER VOTRE STRATÉGIE DE FIDÉLISATION POUR GÉNÉRER UN MAXIMUM DE RÉINSCRIPTIONS À LA PROCHAINE RENTRÉE.

FIDELISATION
ET PROSPECTION
SONT LES
DEUX CLES DE
DEVELOPPEMENT.
FIDELISER COÛTE
DEUX FOIS
MOINS CHER QUE
PROSPECTER. UN
ATOUT DECISIF
A METTRE DANS
SON JEU.



©FFEN-Hoys

liers qui ont repris leur licence dans votre club d'une année sur l'autre.

Le **suivi de vos cavaliers** visualise, année après année, le devenir équestre au club de votre population de cavaliers. A mettre en perspective avec l'utilisation des produits fédéraux de formation et de compétition.

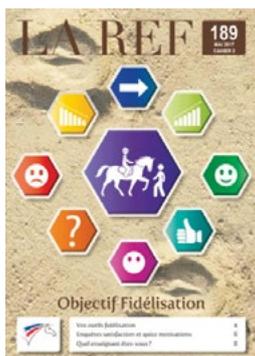
Enfin, l'évolution du **profil de vos cavaliers** par âge et par sexe est utile pour ajuster votre offre et cibler vos actions de prospection.

Mécontents silencieux

Environ 230 000 licenciés ne se réinscrivent pas dans leur club l'année suivante. Parmi eux - si l'on en croit les moyennes des enquêtes marketing - 96% de mécontents silencieux dont plus de 100 000, soit 20 en moyenne par club, qui reviendraient volontiers si leur source de mécontentement latent était prise en compte. D'où l'importance de détecter les insatisfactions à la source.

Dialogue

Le printemps est la période propice pour engager le dialogue sur le niveau de satisfaction de ses cavaliers. Pour cela, le moyen le plus simple est de lancer des enquêtes de satisfaction auprès de chacun de ses cavaliers pour repérer ceux qui ne vont pas naturellement exprimer leur déception. Des enquêtes clés en mains pour les différents groupes sont en ligne à la rubrique Outils marketing / Objectif fidélisation de la **Médiathèque des clubs**. Vous y trouverez 7 enquêtes ciblées différentes et 4 quizz.



Se repérer

Vos statistiques en ligne ou téléchargeables en format pdf permettent de vous repérer. Identifiez-vous sur FFE Club SIF et choisissez **Mon Dossier Fidélité** dans le menu Mon SIF.

Vous pouvez comparer les performances de votre club dans la durée et les mettre en relation avec les moyennes de votre département, de votre région et les moyennes nationales.

Globalement, les points forts sont en général du côté des cavaliers qui passent des Galops® ou qui font de la compétition et le point faible du côté des primo-licenciés.

Ces indicateurs vous permettront de savoir rapidement si vous êtes ou non sur une bonne dynamique.

Rubriques

La **progression globale** visualise l'évolution du nombre de licences dans un graphique à 5 ans. Les chiffres sont disponibles depuis 2005. L'indicateur principal de satisfaction de vos cavaliers est le **taux de fidélité**, c'est-à-dire la proportion de vos cava-

Objectif Fidélisation

Les indicateurs du Dossier fidélité sont quantitatifs. Les données collectées sont à croiser avec une analyse qualitative de la motivation de vos cavaliers. Sous le titre **Dossier Fidélisation**, la **MediatekClub** vous propose les outils pour le faire, notamment le cahier **Objectif Fidélisation** de **La Ref 189** et la fiche Mission relation clients pour l'équipe du club. Il vous propose un plan de Fidélisation qui peut s'appuyer sur un stage étudiant pour lequel un mode d'emploi a été publié page 17 de **La Ref 193**.

Interrogez vos cavaliers à l'aide des questionnaires proposés et ajustez vos propositions équestres à leurs attentes.

Solutions

Le dépouillement des enquêtes satisfaction et des quizz est à étudier en réunion d'équipe du club. Cela permet de définir les nouveautés à proposer pour ranimer la flamme équestre des attédis. Cela permet aussi de lister et de répartir les discussions à mener avec chaque mécontent qui a exprimé son manque de motivation.

VOS FILMS TOUS À CHEVAL

FAIRE VIVRE LES FILMS TOUS À CHEVAL EST UN ENJEU MAJEUR DE CONQUÊTE DE NOUVEAUX PUBLICS ET DE TRANSFORMATION DE CHAQUE CAVALIER EN AMBASSADEUR DE SON SPORT. GROS PLAN SUR LE RÔLE DU CLUB POUR Y CONTRIBUER.



Le spot TV 15 secondes Tous à cheval, l'essentiel



Le spot 15 secondes A bientôt au club

Supports utiles

Chaque club identifié a libre accès aux films. Ils peuvent être partagés à partir de la chaîne YouTube de la FFE dans la playlist **Tous à cheval**.

Ils sont téléchargeables une fois identifié dans la **Médiathèque des clubs** à la rubrique Promotion / Films FFE **Tous à cheval**. De plus, chaque club membre actif et / ou abonné à **La Ref** a reçu avec la **Ref 226** un DVD qui compte les 40 films et 3 bonus : le film de 15 secondes **A Bientôt au club** destiné aux cavaliers qui ne se sont pas réinscrits, le spot TV de 15 secondes **Tous à cheval l'essentiel** et le générique avec les remerciements à tous ceux qui ont accueilli les tournages et / ou participé aux films.

Le DVD n'est pas bridé. Chacun peut copier les films sur son ordinateur pour en faire l'usage qu'il souhaite. Faire un clic droit pour ouvrir le dossier et copier / coller le ou les films que l'on souhaite sur son disque dur ou sur une clé USB.

Diffusion

Il est donc possible, au choix, de partager les films en ligne, de les mettre soi-même sur ses propres réseaux

sociaux, de les partager sur What's App, de les mettre sur une clé USB pour des promotions via offices de tourisme ou collectivités qui proposent de la visibilité aux groupements sportifs, etc. Les 40 films font 60 secondes et l'on a opté pour le meilleur compromis, poids / qualité pour qu'ils soient légers. Les deux bonus font 15 secondes et sont hyper légers. Contacter le service communication pour obtenir si besoin d'autres formats.

Promotion de vos activités

Sélectionnez les activités que vous pratiquez et utilisez les films pour faire la promotion de votre offre auprès du public en ajoutant des vidéos sur votre site internet à partir de la chaîne YouTube FFE. Cela vous permettra de montrer en images ce que vous proposez.

Incitez vos cavaliers à partager les films avec leurs amis en faisant un concours où ceux qui partagent le plus obtiennent un avantage pour eux, promenade, tarif préférentiel pour un stage, etc.

Faites de même pour les autres films FFE en ligne comme ceux de promotion des métiers du cheval ou des différentes activités par exemple.

1	Projet pédagogique
2	Mountain trail
3	Bienvenue au poney-club
4	Au cœur du troupeau
5	C'est bon pour la santé
6	Rallye quizz
7	Poulain nouveau-né
8	Poney mon ami
9	Guide de tourisme équestre
10	Le centre équestre pole rural des villes
11	Equifun en famille
12	Communiquer avec les chevaux
13	Qu'est-ce qu'un poney-club ?
14	Attelage pour tous
15	Moniteur d'équitation
16	Stage découverte
17	Tous en scène
18	Chambord à cheval
19	Le Mont-Saint-Michel à cheval
20	Vacances à cheval
21	Dressage en famille
22	Balade en Camargue
23	Brigade Suricate
24	Handisport
25	Derby cross
26	La classe au poney-club
27	Ride & run
28	Tir à l'arc
29	Amis à poney amis pour la vie
30	Le parc équestre fédéral
31	Parent de cavalier
32	Equitation western
33	Horse-ball
34	Pony-games
35	Les Canteloup sur le cross
36	Un sport très accessible
37	Voltige
38	Saut d'obstacles entre amis
39	Bien dans leurs sabots
40	Initiation equi-handi
41	A bientôt au club
42	Tous à cheval l'essentiel
43	Générique et remerciements



Le DVD

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE



SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : EPLEFPA DU LOIRET

Point(s) de contact : Mme Pascale JOSEPH, Secrétaire Générale de l'EPLFPA DU LOIRET, Siège social LEGTA LE CHESNOY, 2109 Avenue d'Antibes, F- 45200 AMILLY, Tél : +33 238898004, courriel : Legta.montargis@educagri.fr
Code NUTS : FRB06

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.lechesnoy.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntreprisAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=746929&orgAcronyme=b4n](https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=entreprise&AdvancedSearch&AllCons&refConsultation=746929&orgAcronyme=b4n)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=entreprise&AdvancedSearch&AllCons&refConsultation=746929&orgAcronyme=b4n>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Éducation.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Centre Équestre du CHESNOY
Numéro de référence : DSP-2022-EPL-LOIRET

II.1.2) Code CPV principal : 92610000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Cet avis porte sur une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Centre Équestre du CHESNOY. En effet, l'EPLFPA DU LOIRET souhaite confier l'exploitation du centre équestre du CHESNOY à un délégataire, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de type concession.

Le délégataire est propriétaire de l'outillage professionnel, du matériel et des animaux qu'il apporte dans les locaux loués.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 187500 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 92610000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRB06

Lieu principal d'exécution : LEGTA LE CHESNOY

II.2.4) Description des prestations :

L'EPLFPA DU LOIRET confie au délégataire la gestion par délégation du Centre équestre :

L'organisation, la conduite des activités équestres sportives et la continuité des prestations de services aux propriétaires des chevaux en pension.

Le délégataire exercera les missions suivantes :

- Gérer le centre équestre : immobilier, personnel, cavalerie
- Organiser des cours d'initiation ainsi que des cours de perfectionnement à la pratique du cheval et du poney
- Assurer la continuité des prestations de services aux propriétaires des chevaux en pension
- Organiser des concours hippiques
- Le délégataire devra faciliter la réalisation de l'option équitation du Lycée du Chesnoy en louant la cavalerie

nécessaire à l'option, en dégageant des créneaux dans les installations pour les reprises

- Le délégataire pourra développer des activités nouvelles en relation avec l'activité équestre.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Qualité de l'offre technique proposée pour dynamiser la fréquentation, Qualité des activités offertes au public, Tarifs proposés, Organisation matérielle et logistique, Partenariats projetés (40 points)

Qualité de service rendu aux usagers (qualité des prestations pédagogiques) (30 points)

Santé financière de l'entreprise (30 points)

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 187500 euros

II.2.7) Durée de la concession :

Début : 01 janvier 2022 / Fin : 31 décembre 2037

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires :

La durée de la délégation de service Public est fixé à 15 ans à compter de la signature du contrat au 01/01/2022

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

1- Description détaillée du candidat :

*Personnes physiques : CV avec photo, photocopies des diplômes et/ou certificats de travail, références et expériences professionnelles.

*Personnes morales : Extrait Kbis de moins de 3 mois, statuts de la société, pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, 3 derniers bilans, noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de DSP, ainsi que leurs diplômes.

2-Attestation sur l'honneur confirmant que le candidat ne fait pas l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévus aux articles 39,40, et 42 de l'ordonnance du 29 Janvier 2016.

3-Attestation sur l'honneur prouvant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes exigées en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 Janvier 2016 et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 sont exacts.

4-Certificat délivré par les administrations et organismes compétents conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession.

5-Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.

6-Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les L.8221-1, L.8231-1, et L.8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

1-Chiffre d'affaires annuel

2- Effectifs annuel

3-Justifications des garanties professionnelles et financières, et aptitude à mettre en œuvre les principes du service public. Les candidats produiront les documents suivants :

- bilan et compte de résultat des trois derniers exercices pour les sociétés ou organismes existants,
- si le candidat est en redressement judiciaire ou tout autre procédure similaire en cours, la copie du ou des jugement(s) ;

- mémoire présentant les garanties professionnelles et financières du candidat ainsi que les moyens lui permettant d'assurer l'exécution et la continuité du service, ainsi que l'égalité des usagers devant le service public ainsi que son expérience acquise.

4-Attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

1- Chiffre d'affaires annuel

2- Effectifs annuel

3-Justifications des garanties professionnelles et financières, et aptitude à mettre en œuvre les principes du service public. Les candidats produiront les documents suivants :

- bilan et compte de résultat des trois derniers exercices pour les sociétés ou organismes existants,

- si le candidat est en redressement judiciaire ou tout autre procédure similaire en cours, la copie du ou des jugement(s) ;

- mémoire présentant les garanties professionnelles et financières du candidat ainsi que les moyens lui permettant d'assurer l'exécution et la continuité du service, ainsi que l'égalité des usagers devant le service public ainsi que son expérience acquise.

4-Attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 10/08/2021 à 18 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS, 28 RUE DE LA BRETONNERIE, F - 45057 ORLEANS, Tél : +33 238775900, adresse internet : <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

06 mai 2021

PONEY ÉCOLE

DEPUIS LE 3 MAI, LES PUBLICS SCOLAIRES SONT DE NOUVEAU AUTORISÉS À PRATIQUER L'ÉQUITATION DANS LES CLUBS. L'OCCASION DE PARTICIPER À L'OPÉRATION PONEY ÉCOLE.



©FFEN, Hoody's

Sports de plein air

La situation sanitaire a imposé aux établissements scolaires de s'adapter et de revoir leur programme sportif et pédagogique, notamment en se tournant vers des sports d'extérieur. Grâce à sa pratique individuelle et de plein air, l'équitation fait partie des disciplines autorisées

dans le milieu scolaire. Profitez des mois à venir pour valoriser l'équitation auprès des professeurs et des enfants en les invitant à participer à l'opération Poney école.

Protocole sanitaire

A l'heure actuelle, le protocole sanitaire mis en place par la FFE doit être respecté, il est également à coupler avec le protocole sanitaire de l'école. L'accueil du public scolaire est possible dans les ERP de type X (manège clos et couverts) et PA (carrière, rond de longe, etc). Le respect du couvre-feu est également obligatoire, toutes les activités doivent se terminer de sorte que les élèves soient de retour

à leur domicile familial au plus tard à l'heure du couvre-feu en vigueur.

Documents pédagogiques

Dans le cadre de l'opération Poney école, un kit de documents vous est directement transmis dès qu'une réservation est confirmée.

Pour prolonger l'expérience après vos séances, des documents pédagogiques sont téléchargeables sur le site poneyecole.ffe.com: **Bienvenue au poney-club**, un 20 pages de quizz pour découvrir le poney réalisé par Maracuja et **Ma visite au poney-club**, extrait de 8 pages du Cahier de cavalier.

Cahiers en boutique

Trois Cahiers de 24 pages sont également en vente à la **boutique FFE**.

Mon Cahier de cavalier fait découvrir l'équitation au poney-club. Deux Cahiers spécialisés nature s'adressent respectivement aux enfants et aux jeunes: **Mon Cahier de cavalier nature poney** et **Mon Cahier de cavalier nature junior**. 3€ l'un, 15€ les 10, 30€ les 30. S'identifier club pour bénéficier du tarif réduit.

FICHES OUTILS MARKETING

DES GUIDES D'AIDE À LA RÉALISATION DE VOS CAMPAGNES DE COMMUNICATION SONT DÉSORMAIS DISPONIBLES SUR MEDIACLUB.FFE.COM DANS L'ONGLET FICHES OUTILS MARKETING.

Nouveau

Le contexte singulier dans lequel nous nous trouvons impose d'être agile, tant sur le plan des activités proposées dans les clubs que sur les axes de communication à privilégier. Afin de vous accompagner dans la promotion de vos activités, la FFE met à disposition des guides pour contribuer à optimiser vos communications.

Guide – actions de communication

Le guide «actions de communication» présente les supports médias et

hors médias à votre disposition pour mener à bien vos campagnes. Ce document vous offre une vision globale des canaux de communication existants pour dialoguer de manière pertinente avec chaque cible.

Guide – relations presse

Les relations presse ont pour objectif de susciter l'intérêt des journalistes pour obtenir une visibilité gratuite dans les journaux papier et/ou web. Ce guide vous indique les démarches à suivre pour réaliser une communication presse convaincante grâce à la création des contenus rédactionnels adaptés.

Guide – Facebook / Instagram

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un canal de communication indispensable. Il est important de connaître leur fonctionnement et de prendre en considération ce moyen de communication digitale. Ce guide décrypte l'utilisation de Facebook et d'Instagram pour vous permettre de poster efficacement sur vos réseaux.

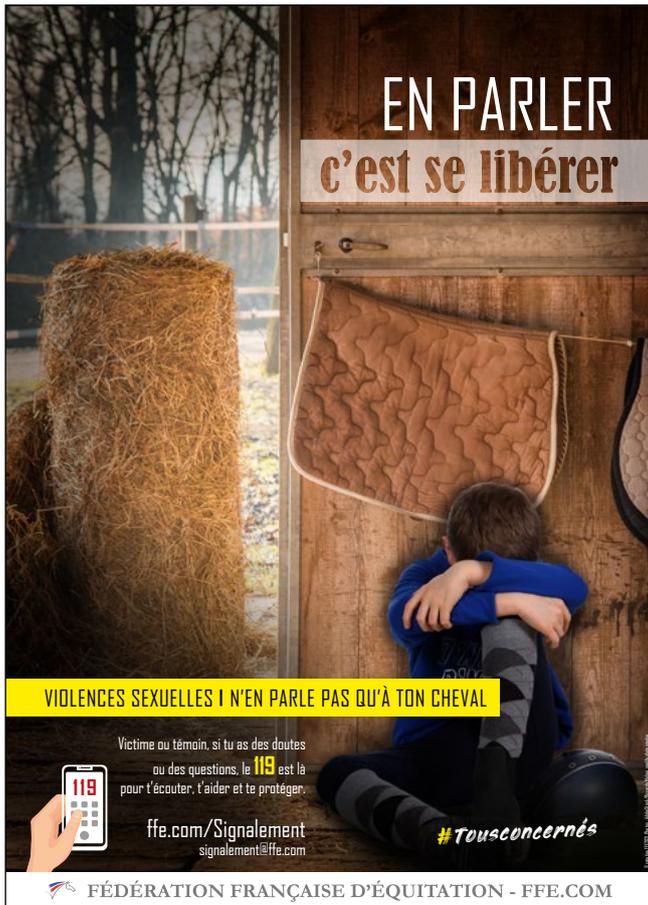
Voir aussi le Collector Ref N°1 Jouer la carte digitale

www.ffe.com/club/Collectors-REF/Jouer-la-carte-digitale



PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

LA FFE A ORGANISÉ DEUX PREMIÈRES FORMATIONS DE SENSIBILISATION AVEC L'ASSOCIATION COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE.



Formation des cadres

En février, la FFE signait une convention de partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile en complément des actions déjà engagées contre toutes formes de violence et de discrimination en général. Dans le cadre de cet accord, les 23 et 26 avril derniers, la FFE organisait deux sessions de sensibilisation pour les cadres de la DTN et le staff de chaque discipline.

Le but de ces formations était

d'éveiller les consciences sur les sujets de violences sexuelles et de pédo-criminalité et de permettre aux participants de reconnaître des infractions potentielles sur le terrain.

Intervenants et programme

Deux intervenants de l'association **Colosse aux pieds d'argile**, Anthony Savoie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et Fabien Lefèvre, responsable de l'antenne Centre-Val de Loire, ont dispensé ces séances au cours desquelles les thématiques suivantes ont été abordées :

- Présentation de l'association Colosse aux pieds d'argile,
- Les principaux axes de la charte Colosse aux pieds d'argile,
- Pédo-criminalité : comment procède un pédo-criminel,
- Les postures à adopter en tant qu'encadrant, bénévole...
- L'identification des infractions à caractère sexuel sous forme de quizz,
- La mécanique traumatique des victimes : la réaction des victimes.

Pour Fabien Lefèvre : « Ces temps de sensibilisation sont importants car ils permettent aux participants de comprendre que les violences sexuelles et la pédo-criminalité existent et que cela peut se passer dans leurs structures. Nous nous attachons également à expliquer comment un pédo-criminel procède et nous les aidons, à travers des exercices réalisés sous forme de quizz, à reconnaître les infractions et à y faire face. »

Participants

Au total, 58 personnes de la FFE ont participé à ces premières formations. Pour Pascal Forabosco, sélectionneur national des Jeunes cavaliers et des Juniors de Concours complet « Cette formation est un bon rappel de ce qu'il faut faire ou ne pas faire lorsqu'on travaille avec des jeunes en sachant que nous devons toujours garder notre rôle à l'esprit. Dans un monde où les jeunes vivent au travers des réseaux sociaux et des messageries, il faut plus que jamais tout remettre en perspective. J'ai hâte de refaire une telle formation, il y a tellement de sujets à aborder. »

Pour **Sophie Dubourg**, DTN, ces sessions ont répondu aux attentes des cadres techniques de la DTN et du staff fédéral : « Tous se sont montrés très volontaires et participatifs. Je souligne la qualité des deux formateurs, des échanges, du contenu et des interactions ainsi que le format, sous forme de petits modules, faciles à suivre et à comprendre. Ces sensibilisations vont nous permettre à court terme d'adapter nos comportements, de mieux appréhender les infractions mais également d'identifier des victimes et de mieux cerner les situations à risque.

Nous aurons d'autres sessions à venir dans le courant de l'année et, dès septembre, des modules de formation que nous destinons dans un premier temps au staff chargé de l'encadrement des jeunes de moins de 18 ans. »

Plan fédéral de prévention

Cette collaboration avec Colosse aux pieds d'argile s'inscrit dans le cadre du plan fédéral de prévention des violences sexuelles pour sensibiliser et former les encadrants, les éducateurs, les bénévoles... qui interviennent notamment auprès des jeunes. Sur le terrain concrètement, de nombreuses actions sont déjà en place comme la campagne de sensibilisation « **N'en parle pas qu'à ton cheval** » lancée depuis février 2020. Également une adresse email dédiée à la réception de signalements et un visuel fort destiné à l'affichage dans les clubs pour inciter chacun à dénoncer les violences sexuelles. Pour Frédéric Bouix, Délégué

général de la FFE : « *Le plan de prévention en cours comporte une campagne de formation des acteurs de l'équitation à travers notamment des séminaires de sensibilisation à l'instar de ces formations. Il est également prévu un module d'e-learning qui impliquera d'être validé pour obtenir des labels fédéraux ainsi que des questionnaires pour les dirigeants de clubs et les éducateurs. Enfin, une partie « violences sexuelles » est en cours de création dans les Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) et les brevets fédéraux d'encadrement. Bien entendu, ce plan de prévention et de lutte contre les violences sexuelles sera renforcé au fur et à mesure.* »



Télécharger le Dossier FFE REF 224 Lutter contre les violences sexuelles En savoir plus : www.ffe.com/Signalement

Formations élus

Des formations en visioconférences sont prévues pour les administrateurs de la FFE.

DÉCISIONS JURIDIQUES ET DISCIPLINAIRES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE

Dossier n°509-02-2021 – 26/02/2021

La FFE a eu connaissance d'attouchements et propos déplacés pouvant s'apparenter à une agression sexuelle à l'égard d'une licenciée FFE, dans le cadre des fonctions de dirigeant d'un établissement équestre adhérent de la FFE, faits qui se seraient produits le 26 octobre 2019.

Le dirigeant a fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 février

2021, la Commission a prononcé une suspension de licence FFE jusqu'à la décision judiciaire définitive."

Dossier n°510-03-2021 – 26/02/2021

La FFE a eu connaissance de propos, attouchements et relations intimes, pouvant s'apparenter à des agressions sexuelles à l'égard des deux licenciées FFE, dans le cadre des fonctions de dirigeant d'un établissement équestre adhérent de la FFE, faits qui se seraient produits respectivement entre 1998 et 2004 et entre 2008 et 2013.

Le dirigeant a fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 26 février 2021, la Commission a prononcé une suspension de licence FFE pendant 15 (quinze) ans, et rejette la demande de l'avocat du mis en cause de suspendre l'exécution provisoire de la décision de première instance.

Dossier n°508-01-2021 – 09/03/2021

La FFE a eu connaissance de faits

d'atteinte à l'éthique par des propos et comportements dans le cadre des fonctions de dirigeant d'un établissement équestre adhérent de la FFE pouvant s'apparenter à des agressions sexuelles, sur trois licenciées. Les faits se seraient déroulés respectivement entre mars 2018 et décembre 2019, du 23/03/2020 au 18/05/2020, et entre 2015 et 2017.

Le dirigeant a fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 9 mars 2021, la Commission sursoit à statuer jusqu'à ce qu'une décision judiciaire soit rendue définitivement.

Références

5 BONNES RAISONS DE RECRUTER UN APPRENTI

LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE EST L'UNE DES GRANDES COMPOSANTES DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. DANS LE CONTEXTE DU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL DE L'APPRENTISSAGE, RECRUTER UN APPRENTI EST UN VÉRITABLE ATOUT POUR LES ENTREPRISES... LA PREUVE PAR 5!

LES FORMATIONS MENANT AUX MÉTIERS D'ANIMATEUR D'ÉQUITATION ET D'ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME EQUESTRE, TOUT COMME CELLES MENANT AUX DIPLOMES D'ÉTAT BP JEPS ET DE JEPS, SONT OUVERTES A LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE.



1 Une formation adaptée aux besoins et attentes des entreprises

L'apprentissage vise l'acquisition d'un diplôme mais surtout de compétences. L'articulation étroite avec le CFA est organisée pour répondre aux réalités professionnelles de l'entreprise et à ses besoins. L'apprentissage a fait ses preuves en termes d'embauche : les jeunes trouvent un emploi plus facilement et sont directement opérationnels grâce à l'expérience acquise.

► Combien de temps l'apprenti sera-t-il en entreprise ?

Les plannings tiennent compte des périodes d'activité des entreprises et les temps d'alternance sont conçus pour favoriser la progression des apprentis. Dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage, la durée de la présence en en-

treprise a été augmentée et peut aller jusqu'à 70%.

2 Donner une chance à des jeunes motivés et passionnés

Le recrutement d'un apprenti permet de former un jeune motivé aux métiers de l'équitation. Vous êtes peut-être devenu un chef d'entreprise aujourd'hui parce qu'un jour un employeur a vu votre potentiel et a accepté de vous apprendre. Les jeunes ont un très grand potentiel puisqu'ils progressent rapidement en compétences.

► J'aimerais embaucher un apprenti, mais je ne voudrais pas me tromper.

Le contrat d'apprentissage démarre avec une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise, au cours de laquelle le contrat peut être rompu sans motif par chacune des parties.

3 Transmettre votre expertise

Se tourner vers l'apprentissage, c'est se soucier en quelque sorte de l'avenir de notre filière. Fort de votre expérience et de votre savoir-faire, vous avez indéniablement un héritage à transmettre. Le rôle de maître d'apprentissage apporte une expérience valorisante et stimulante, et qui sait ? ce jeune apprenti que vous avez formé deviendra peut-être demain un expert reconnu.

► Cela va demander trop de temps et d'accompagnement.

Prendre du temps pour bien former au début vous en fera gagner par la suite. C'est en travaillant avec vous et / ou vos salariés que l'apprenti se formera, au travers des tâches confiées. Petit à petit, il prend de l'autonomie, et les temps de formation deviennent minimes par rapport au temps de travail opérationnel.

4 Former un futur collaborateur

L'apprentissage est une solution tout indiquée pour préparer l'intégration du futur salarié. Les différentes étapes de la formation permettent à l'apprenti de se familiariser avec les méthodes propres à l'entreprise. A l'issue de sa formation, vous disposez d'un collaborateur immédiatement opérationnel et déjà bien intégré au fonctionnement de l'entreprise.

En savoir plus

Retrouvez les informations sur l'apprentissage, à la page : <https://metiers.ffe.com/centre-de-formation-ffe/>
Des questions ?
Service formation :
02 54 94 46 26 ou
formation@ffe.com

- **Je n'ai pas de visibilité sur mon activité et mes projets. Je ne pourrai sûrement pas lui proposer un emploi à la fin de sa formation.**

Recruter un apprenti, vous permet de préparer l'avenir. C'est le moment de conduire des actions / projets pour améliorer la performance de votre entreprise. De plus, vous n'avez aucune obligation de proposer un emploi à la fin du contrat de votre apprenti. Vous assurez au contraire son employabilité, puisqu'il aura acquis une expérience et développé des compé-

tences qui lui serviront tout au long de sa carrière.

5 L'apprentissage a un coût très modéré

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1solution » le gouvernement a mis en place une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour tous les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2021.

- **Un apprenti coûte trop cher. C'est un salaire de plus à payer. Je n'ai pas le budget.**

Pour la première année de chaque contrat d'apprentissage conclu avant le 31/12/21, l'aide financière est de 5 000 € pour un apprenti mineur, 8 000 € pour un apprenti majeur, sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés. La gestion et le suivi de l'aide est confiée à l'Agence de Services des Paiements (ASP). Elle est versée mensuellement et automatiquement.

Lien vers le [Simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs](#).



#1jeune1solution

Le dispositif **#1jeune1solution** propose aussi 4 autres possibilités aux employeurs.

RECRUTEMENT CADRE NOIR

INCARNER L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE, PARTICIPER AUX REPRÉSENTATIONS, PARTAGER SES CONNAISSANCES AUPRÈS DES ÉLÈVES : VOICI LES QUELQUES MISSIONS DU FUTUR ÉCUYER DU CADRE NOIR.

Incarner l'équitation de tradition française

Fait assez rare pour être souligné, l'IFCE recrute cette année un écuyer du Cadre noir, spécialisé dans la discipline du dressage. Par ses missions, l'écuyer est un ambassadeur de l'équitation de tradition française, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, et contribue à son rayonnement à travers le monde. Véritable homme de cheval, l'écuyer du Cadre noir possède une culture équestre étendue ainsi qu'une expérience professionnelle solide pour servir de base à son enseignement.



©A.Laureau / IFCE

Un profil spécialisé dressage

Parmi ses missions, l'écuyer devra participer à la reprise de manège et à la présentation des sauteurs, et partager ses connaissances pratiques et théoriques auprès des élèves en formation. Il / elle contribue à la mise en oeuvre et à la réalisation de la politique sportive de l'Etat au sein de l'établissement,

à travers des actions d'expertise, de conseil, de formation, de promotion d'activités physiques et sportives et d'entraînement. Les exigences du métier, notamment la pratique intensive de l'équitation et le dressage des sauteurs, nécessitent une condition physique exceptionnelle.

Le profil recherché : - Cavalier(e) diplômé(e) d'un DESJEPS (ou a minima d'un BPJEPS ou DEJEPS avec 2 années d'expérience) ; - Diplômé(e) d'une formation universitaire de niveau 6 ; - Justifiant de classements en épreuves officielles de dressage de niveau Amateur 1 ou Pro 3 minimum.

Procédure de recrutement

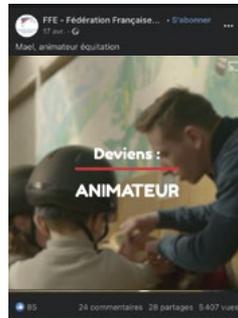
Une fois les dossiers étudiés, la sélection aura lieu sur le site IFCE - Le Cadre noir de Saumur durant trois jours début juillet. Les candidats passeront des épreuves pratiques (sauteurs, manèges et compétition), une épreuve de pédagogie ainsi qu'une visite médicale. La date limite du retour du dossier est fixée au 7 juin 2021. La prise de poste est prévue pour mi-septembre.

Contact

Marc-André Morin,
écuyer du Cadre noir
Tél.: 02 41 53 50 62
Mél.:
marc-andre.morin@ifce.fr

PROMOUVOIR NOS MÉTIERS

LA FFE A RÉALISÉ UNE PREMIÈRE CAMPAGNE DE COMMUNICATION D'AMPLEUR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'ÉQUITATION AFIN DE FAVORISER LE RECRUTEMENT. RÉSULTAT PRÈS DE 5 MILLIONS DE VUES PAR PLUS DE 2 MILLIONS DE PERSONNES DIFFÉRENTES ET PRÈS DE 70 000 CLICS VERS LE SITE MÉTIERS. DÉTAILS.



Les 3 posts / stories Facebook

période en 2020. Des performances qui confirment l'intérêt du format vidéo, plus engageant que l'image fixe sur le digital, et plus particulièrement les réseaux sociaux, mais aussi l'efficacité de Snapchat pour s'adresser aux adolescents et jeunes adultes.

Jeunes et adultes en reconversion

Nouvelles vidéos

Des vidéos plus actuelles destinées au site web metiers.ffe.com et aux réseaux sociaux ont été réalisées au printemps 2021. La FFE est allée à la rencontre de trois professionnels de l'équitation qui ont pu parler de leur métier, de ses attraits et de leur passion pour les chevaux. Pour tenir compte des habitudes en fonction des plateformes, des formats

spécifiques ont été réalisés, longs pour YouTube, Instagram TV et LinkedIn, plus courts sur Facebook et Snapchat.

Pari réussi

Les vidéos ont été vues plus de 4,8 millions de fois et cette campagne sponsorisée a généré 68 812 clics vers le site métier. Au total, près de 2 700 nouveaux utilisateurs ont visité le site metiers.ffe.com, soit une hausse de 510 % comparativement à la même

Sur Facebook, les posts ont été servis à des 27-47 ans pour les métiers de moniteur, d'ATE et d'animateur. Sur Snapchat, ce sont les 16-30 ans qui ont été ciblés.

Les posts les plus vus ont été ceux d'Animateur (+ de 1.85M) puis ceux de Moniteur (+ de 1.59M) et ceux d'ATE (+ de 1.44M). Mais c'est l'ATE qui a touché le plus grand nombre de personnes différentes : + de 820M, puis Animateur avec + de 753M et Moniteur avec + de 668M.

Vie équestre

HOMMAGE À GUY OTHEGUY



GUY OTHEGUY NOUS A QUITTÉS LE 23 MAI À L'ÂGE DE 79 ANS. CAVALIER, ENTRAÎNEUR, ÉCUYER DU CADRE NOIR, CTR, JUGE INTERNATIONAL DE DRESSAGE EN 1980, CHEF DE PISTE, DÉLÉGUÉ TECHNIQUE, CETTE FIGURE EMBLÉMATIQUE DU CONCOURS COMPLET EST UNANIMEMENT SALUÉ.

Sur Youtube

Deux interviews de fond sur le complet à revoir sur Youtube. Saisir Interview Guy Otheguy **20 août 2015** et Interview Guy Otheguy **14 août 2016**.

Les hommages soulignent son accent chantant, son regard bleu, son humour et son sourire qui en faisaient une personnalité sympathique. Il a largement contribué à l'évolution de la discipline en travaillant notamment à l'amélioration des obstacles de cross. Cavalier émérite, il est sur la longue liste pour les JO de Munich. Mais la plus grande partie de sa carrière a consisté à faire partager son savoir. Avec Jack Le Goff, il crée la fonction

de Délégué technique qui va faire largement évoluer les complets internationaux et aussi les concours SHF dont il devient conseiller technique pour le complet en 1985. C'est lui qui instaure notamment le pied sur les obstacles pour que les jeunes chevaux sautent « rond ». Originaire de Tarbes, il a fait partie de la troupe de voltigeurs cosaques de son voisin Dimitri Pakhomoff avant d'intégrer l'armée, puis le Cadre noir.

Il est ensuite devenu instructeur de la Société Hippique Nationale de Lyon, puis à St Cyr Coëtquidan, puis CTR. A son retour en Rhône-Alpes, sa région d'adoption où il était installé près de Bourg-en-Bresse, il s'investit dans la construction des cross, n'hésitant pas à prendre lui-même la tronçonneuse ouvrant la voie à Pierre Michellet qui a réussi à faire un métier de la construction de cross.

ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

LE CONSEIL DE L'EUROPE A OFFICIAISÉ LA CERTIFICATION DE LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN COMME ITINÉRAIRE CULTUREL, PROMOTION 2021.

LA CONCLUSION D'UNE DÉMARCHE ENTREPRISE PAR LA FFE-CNTE ET LA FITE DEPUIS 2013.

Bravo

Valérie Dalodier, nouvelle présidente du CNTE tient à dire que « La FFE-CNTE félicite l'Association Européenne Route d'Artagnan, AERA, et tous ceux qui ont contribué à la réalisation et à la reconnaissance de la Route européenne d'Artagnan, mettant en lumière les atouts de l'itinérance à cheval, à la confluence du Sport-Loisir de pleine nature, du Tourisme et de la Culture. »

Aboutissement

En 2013, la Fédération Française d'Équitation explore les pistes possibles pour inscrire les itinéraires équestres au patrimoine mondial protégé par l'UNESCO. Il s'agit par cette démarche de faire prendre conscience au grand public de la richesse de ce patrimoine naturel et culturel, alors même que 50 km de chemins disparaissent par jour.

Reçu par le Ministère de la Culture, le Secrétaire général de la FFE, François Albertini, se voit conseiller de solliciter la certification Itinéraire culturel européen pour les grands itinéraires

AERA

Le label fédéral Grand itinéraire équestre sera d'ailleurs lancé pour accompagner ces projets d'envergure et la FFE-CNTE apporte dès fin 2013 son soutien technique et humain aux

prémices de la Route européenne d'Artagnan.

La FFE-CNTE et la FITE sont d'ailleurs membres fondateurs de l'AERA présidée par Alain Liberos.

En 2015, la FFE en lien avec l'AERA et un consortium de dix partenaires publics-privés, porte la candidature de la Route européenne d'Artagnan dans le cadre de fonds européen COSME « Soutenir une croissance durable et compétitive dans le secteur du Tourisme ».

Lauréate de l'appel à projets, la FFE pilote ainsi de 2016 à 2018 la mise en œuvre de la Route européenne d'Artagnan.

Avec l'implication croissante de ses Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre, artisans de la création, de l'aménagement et de la pérennisation des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan, la FFE poursuit son engagement aux côtés d'AERA au-delà de la période de pilotage du fonds européen.

Implication FFE

Elle met ainsi à disposition d'AERA le système d'information géographique de la FFE pour la saisie, la qualification, la valorisation et la mise en ligne des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan.

La FFE s'est également impliquée de longue date dans la préparation de cette candidature à la certification Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, un des axes de développement soutenus par le fonds européen COSME.



Coordinatrice du Consortium mené par la FFE et responsable Tourisme équestre à la Fédération, Cécilia Do-Teggour a notamment représenté la Route européenne d'Artagnan lors des Forums des Itinéraires culturels européens, rassemblant labellisés et candidats, dès 2015.

Implication FITE

La FITE et son président Frédéric Bouix ont pour leur part régulièrement appuyé l'opportunité que constituait la candidature d'un itinéraire équestre pour la certification Itinéraire culturel auprès de M. Stefano Dominioni, Directeur de l'institut des itinéraires culturels. Un Conseil d'administration de la FITE fut d'ailleurs dédié à ce sujet.

Auditionnées par l'expert en charge de l'évaluation de la candidature à la certification Itinéraire culturel, la FFE et la FITE ont réaffirmé leur soutien à la Route européenne d'Artagnan fin 2020.

En savoir plus

Site Route européenne d'Artagnan :
route-dartagnan.eu

Page sur FFE Tourisme / Route européenne d'Artagnan / Tourisme / Sites FFE - Portail FFE - Tourisme équestre

Vidéo : Découvrez la Route Européenne d'Artagnan sur YouTube.

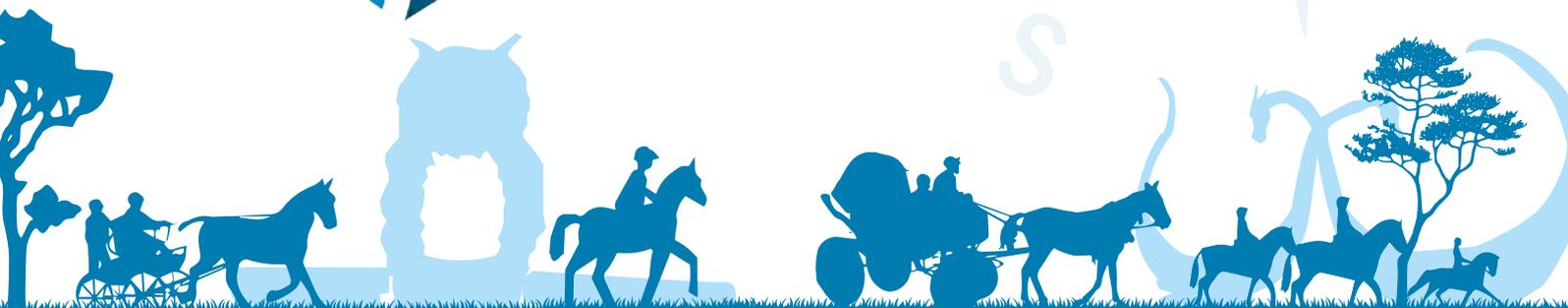
LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE TOURISME ÉQUESTRE

EQUIRANDO

2021



30 - 31 Juillet
1^{er} Août 2021



LE LION D'ANGERS

PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ISLE BRIAND

equirando.com



EN ROUTE POUR L'EQUIRANDO 2021 !

LES BEAUX JOURS ET LA REPRISSE DES RANDONNÉES APPROCHENT, ET AVEC EUX, LE PLUS CÉLÈBRE RASSEMBLEMENT DE MENEURS ET CAVALIERS RANDONNEURS. IL NE RESTE PLUS QUE DEUX MOIS AVANT L'EQUIRANDO 2021 QUI SE TIENDRA DU 30 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT AU LION-D'ANGERS (49).

Approche et arrivée

Les traditionnels « J-2 » et « J-1 », indiquant le début des festivités avant d'atteindre la destination finale, réuniront les Equirandins le mercredi 28 et le jeudi 29 juillet. La journée suivante, le vendredi 30 juillet, sera réservée à l'arrivée des différentes équipes, au contrôle vétérinaire, ainsi qu'à l'installation sur le bivouac. Une première soirée de réception attend vos cavaliers, avec un spectacle et un dîner en musique.

Bien parés pour défilé

Le traditionnel défilé débutera le samedi 31 juillet à 10h, devant le château du Parc départemental de l'Isle-Briand. Animation phare de chaque édition de l'Equirando, c'est l'occasion parfaite pour faire découvrir votre région et parer vos cavaliers de leurs plus beaux costumes. Tenues aux couleurs du club ou reprenant votre emblème régional, vos cavaliers pourront laisser libre cours à leur imagination !

Dans la matinée, les repas du midi auront été distribués.

Les choix du samedi

L'après-midi offre plusieurs choix : randonnées aux alentours du site avec passage dans la ville du Lion-d'Angers, sur des circuits acces-

sibles aux cavaliers et aux attelages, ou bien repos sur place, pour pouvoir davantage profiter de l'ambiance et des divers exposants présents. La journée se terminera en beauté avec des spectacles, un dîner et la cérémonie de remise des prix.

Dernier jour

Enfin, le dimanche 1^{er} août, un brunch sera proposé à tous les Equirandins, avant de les voir repartir vers de nouvelles aventures... L'ensemble des repas sera assuré par un traiteur local, qui fera danser vos papilles sur un air créole !

La valorisation d'un patrimoine

Le Maine-et-Loire possède de nombreux chemins de randonnée avec des paysages à couper le souffle. Vos cavaliers pourront s'émerveiller devant un patrimoine culturel et historique riche, une faune et une flore exceptionnels et de nombreux savoir-faire locaux. Propriété du département depuis 1971, le Parc de l'Isle-Briand est avant tout une terre de cheval réputée pour ses activités centrées sur la filière équine. Étendu sur plus de 180 hectares de verdure, le Parc est propice à l'équitation d'extérieur.

Le domaine de l'Isle-Briand est bordé par la Mayenne et l'Oudon, et possède une grande richesse architecturale et naturelle : le chemin de halage de la Mayenne, la



EQUIRANDO
2021

Vélofrancette et les voies vertes. Chaque année, le Parc accueille plus de 8 000 cavaliers au sein des infrastructures équestres lors de manifestations. Le site est parfaitement adapté à l'accueil de chevaux et de cavaliers, mais également pour l'organisation de grandes manifestations. Ce site clos et sécurisé garantit, grâce à ses infrastructures, un confort maximal pour tous les publics de l'Equirando : cavaliers, encadrants, accompagnateurs, exposants et prestataires. Tout est donc réuni pour vous accueillir dans de merveilleuses conditions !

En savoir plus

Equirando.com
Page Facebook : **Equirando**
Groupe Facebook : **Equirando 2021 - le groupe des Equirandins**
Compte Instagram : **Equirando.official**
Contact Comité d'organisation : equirando2021@gmail.com

DÉMARCHES SOCIALES

DANS LE BUT D'ACCOMPAGNER AU MIEUX SES ADHÉRENTS DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DES SALARIÉS, LE GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL A DÉCIDÉ D'ÉTOFFER SON OFFRE DE SERVICE.



EMPLOYEURS,
CONFIEZ VOS
DÉMARCHES
SOCIALES AU
GROUPEMENT
HIPPIQUE
NATIONAL

Le service juridique

L'accès au service juridique compris dans votre adhésion, vous permet déjà de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre de la réglementation sociale issue du droit du travail et de la convention collective applicable au personnel des centres équestres. Dorénavant, en plus des services habituels, le GHN vous propose de lui déléguer entièrement vos procédures sociales : procédure disciplinaire, de fin de contrat, activité partielle, demande d'aide des moins de 26 ans.

Covid-19 et activité partielle

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'interdiction temporaire d'accueillir du public, beaucoup d'établissements ont été contraints de diminuer le temps de travail de leurs salariés en ayant recours à l'activité partielle. La mise en place de ce dispositif se

fait en deux temps : une demande d'autorisation pour la période d'activité partielle, puis une demande d'indemnisation pour tous les mois concernés.

Le GHN vous propose désormais d'effectuer ces deux étapes (ou une des deux) que vous nous ayez confié l'établissement de vos fiches de paie ou non.

Le service salaire

En confiant la gestion de la paie au service salaire du GHN, bénéficiez d'une réelle expertise garantissant l'application et le respect de la réglementation sociale applicable aux centres équestres.

Le service salaire se chargera de toutes les déclarations en lien avec les salariés :

- DPAE (sur demande),
- Gestion des heures supplémentaires, absences, maladie, congés payés (au vu des éléments transmis

par l'employeur),

- Déclaration de charges sociales (DSN),
- Gestion du prélèvement à la source,
- Documents de fin de contrat,
- Information mensuelle spécifiquement dédiée aux employeurs de centres équestres utilisateurs du service salaire.

Le GHN peut également vous accompagner dans vos démarches auprès de vos organismes sociaux (MSA, mutuelle, prévoyance) et lors de contrôles MSA.

Dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des entreprises liés à la crise sanitaire, le GHN se charge de déclarer à la MSA les exonérations et aides au paiement des cotisations sociales auxquelles vous pouvez prétendre.

Tarif en vigueur depuis le 1er janvier 2021 : 18 € HT par bulletin (tarif unique). Pour les nouveaux dossiers ou ceux ayant interrompu l'utilisation de nos services durant 12 mois ou plus, des frais de dossier de 60 € HT sont également demandés.

Tarifs des nouvelles prestation de droit social	TARIFS 1	TARIFS 2
	Utilisateur service salaire du GHN	Non utilisateur
Contrat de travail CDD / CDI	70€	100€
Avenant	50€	70€
Procédure disciplinaire (Hors licenciement et mise à pied disciplinaire)	70€	100€
Procédure de mise à pied disciplinaire	150€	180€
Procédure de rupture de période d'essai (sans faute) / Rupture de CDD d'un commun accord	70€	100€
Procédure de licenciement pour motif personnel / Rupture de CDD (disciplinaire inaptitude)	350€	400€
Procédure de licenciement pour motif économique	450€	500€
Procédure de rupture conventionnelle de CDI	300€	350€
Aide à la préparation des éléments pour remplir le Cerfa de rupture conventionnelle	240€	300€
Demande d'autorisation d'activité partielle	100€	150€
Demande d'indemnisation activité partielle par salarié par mois	13€	20€
Avenant à la demande d'autorisation d'activité partielle si DAP non faite par le GHN	50€	70€
Offert si DAP faite par le GHN	0€	0€
Demande initiale d'aide moins de 26 ans réservée aux utilisateurs du service salaire	200 €	NON

Pour tout
renseignement

GHN : www.ghn.com.fr
02 54 83 02 02 ou
Infos@ghn.com.fr

CARTE PASSERELLE

Le dispositif de la carte passerelle « sport scolaire-sport en club » est l'un des 8 axes de la contribution du CNOSF au plan héritage des JOP de Paris 2024.

Expérimentée en 2019 et 2020, la Carte passerelle a remporté un franc succès. 57% des élèves ayant utilisé ce dispositif ont pris une licence par la suite dans un club participant.



l'Enseignement Libre -UGSEL - ainsi qu'aux élèves de 6^e licenciés à l'Union Nationale du Sport Scolaire - UNSS - et à l'UGSEL, pour la totalité de l'année scolaire 2021 / 2022. La couverture assurantielle est garantie et prise en charge par le CNOSF.

LE CNOSF
LANCE LA CARTE
PASSERELLE
DANS LE CADRE
DU PLAN
HERITAGE JOP
PARIS 2024

Inscrire son club

Le principe

La Carte passerelle permet de tester gracieusement différents sports au sein des clubs partenaires. Sans prendre de licence, les enfants bénéficiaires peuvent aller 3 fois maximum

dans un même club. Ils peuvent ensuite s'inscrire dans le club qu'ils ont préféré.

La « Carte passerelle » 2021 sera ouverte aux élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré - USEP - et à l'Union Générale Sportive de

L'inscription se fait sur Besport: <https://www.about.besport.com/plug-ins> pour intégrer la plateforme « Mon club près de chez moi » en tant que club partenaire.

Le tuto est sur YouTube: <https://www.youtube.com/watch?v=dIVX-CXu0mD4>

NOUVEAU PASS'SPORT À LA RENTRÉE

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive d'un montant de 50€ destiné aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2021, et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit 5,4 millions d'enfants. Il leur permettra de prendre dès septembre 2021 et durant toute l'année scolaire 2021-2022, une adhésion ou une licence dans un club d'une fédération membre du CNOSF.



proposer une découverte gratuite de leur activité avant de confirmer la prise de licence et seront identifiés

sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.

Les familles éligibles devront présenter la notification reçue mi-août aux clubs sportifs volontaires de leur choix lors de l'adhésion de leur enfant. Elles se verront retrancher 50€ à l'inscription que le club recevra directement.

Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les clubs partenaires du dispositif Pass'Sport devront être volontaires,

Le sport bon pour la santé

A l'initiative de Roxana Maracineanu, 23 ministres chargés des sports de l'Union Européenne ont publié le 22 mars une lettre ouverte reconnaissant le sport comme facteur indispensable de santé et de bien-être : « La crise de la COVID a mis en évidence l'importance du sport et de l'activité physique pour le bien-être, à la fois comme moyen efficace de lutter contre les effets délétères des confinements sur la santé physique et mentale, mais aussi comme moyen de prévention des risques infectieux en situation de pandémie. De manière générale, les personnes en bonne santé semblent avoir été moins sévèrement touchées par la pandémie. »

L'EEF ET LES FRANÇAIS À L'EEF

LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE EUROPÉENNE, EEF, REPRÉSENTE LES FÉDÉRATIONS D'EUROPE AUPRÈS DE LA FEI ET DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES. ELLE COMPTE PLUSIEURS REPRÉSENTANTS FRANÇAIS DONT QUENTIN SIMONET ET CATHERINE BONNICHON-DE RANCOURT. PRÉSENTATION.



Créée en 2009 sous l'impulsion notamment de la FFE et de son vice-président Christian Paillet, l'EEF prend part aux réflexions stratégiques sur l'accompagnement des sports équestres en Europe et vise à développer et promouvoir démocratiquement l'équitation partout en Europe, notamment auprès des instances européennes à Bruxelles. Les acteurs des sports équestres en Europe assurent près de 70% de la dynamique à l'échelle internationale. Cela renforce la légitimité mais aussi les attentes envers l'EEF dont l'importance est croissante.

vice-présidents sont Ulf Helgstrand (DEN) et Armagan Özgörkey (TUR) et Quentin Simonet (FRA) est l'un des membres du Bureau, la secrétaire générale étant Carina Mayer (GER).

L'EEF comporte plusieurs groupes de travail dédiés entre autres aux disciplines mondiales recensées par la FEI et un comité permanent Union européenne (UE) en charge des sujets sur la filière équine.

Il y a deux ans, les évolutions réglementaires en endurance ont également été un dossier capital. L'EEF est parvenue à faire suivre par l'AG de la FEI la plupart des positions des nations européennes face au projet initial très américanisé.

L'EEF aide aussi les fédérations nationales qui rencontrent certaines problématiques plus institutionnelles auxquelles d'autres ont déjà fait face en mutualisant une entraide entre les différents membres et intervient sur les sujets européens tels que la circulation des équidés, le bien-être animal mais aussi les taux de TVA appliqués aux activités équestre.

Dans un avenir proche, l'EEF souhaiterait structurer un service au service des fédérations pour constituer des dossiers visant à solliciter des aides provenant de fonds européens.

En savoir plus

Site de l'EEF : www.euroequestrian.eu/ avec notamment la [liste des membres](#) et les [Longines EEF Series](#).

Composition

L'EEF est composée de 38 fédérations d'Europe continentale ainsi que de 8 regroupements associés. Son président est Theo Ploegmakers (NED), les 2

Actions marquantes

Parmi les derniers dossiers importants, il faut citer la création du circuit de saut d'obstacles Longines EEF Series, en remplacement de la Division 2. Ce nouveau circuit de Coupe des nations a été construit sous l'impulsion du bureau et du groupe de travail de saut d'obstacles de l'EEF et validé par la FEI.

QUENTIN SIMONET, MEMBRE DU BUREAU DE L'EEF

RENCONTRE AVEC QUENTIN SIMONET, CONSEILLER TECHNIQUE NATIONAL, MEMBRE DU BUREAU DE L'EEF.



©FFEB

Quel est votre rôle au sein de l'EEF ?

En tant que membre du Bureau, je suis coordinateur des groupes de travail de saut d'obstacles, attelage et endurance. En moyenne, nous nous réunissons une fois par mois et nous échangeons chaque semaine sur les sujets en cours pour défendre les intérêts des sports équestres en Europe.

Sur quels sujets l'EEF intervient-elle ?

Les membres de l'EEF ont avant tout un rôle de consultation mais depuis quelques années, ce rôle prend de

l'ampleur. Nous sommes sollicités par la FEI sur de nombreux sujets, notamment la désignation des sites pour les championnats d'Europe. Nous avons d'ailleurs défendu l'organisation des championnats d'Europe en 2021 qui avaient d'abord été annulés, suite au report des JOP de Tokyo. 3 championnats d'Europe sont programmés en septembre prochain.

Nous apportons également notre expertise lors des élections des commissions FEI pour lesquelles nous nous assurons du sérieux des candidatures européennes.

Concernant les révisions réglemen-

taires, s'il y a un point en particulier sur lequel il y a un consensus en Europe, nous le défendons clairement auprès de la FEI.

Quid du circuit Longines EEF Series ?

Le lancement du Longines EEF Series a été le fait marquant de 2020. A travers ce circuit, le but est d'avoir un produit sportif qui permette à un maximum de pays européens de se confronter dans un esprit olympique. Certaines nations présentent leur équipe première et d'autres alignent des jeunes cavaliers ou des pilotes plus expérimentés avec

des chevaux qui le sont moins. Malgré la situation sanitaire qui complique la tenue de toutes les manches, l'étape de Gorla Minore (ITA) a été une vraie réussite, c'est encourageant pour la suite. Il y a un vrai besoin qui répond à une demande des cavaliers et chefs d'équipe. Cela permet de contribuer au système de la FEI et de progresser vers la division 1.

Comment l'EEF et la FEI travaillent-elles ensemble ?

L'une des raisons de la création de l'EEF était de contribuer positivement à la FEI en améliorant la communication, la coopération et la compréhension. C'est ce qui se passe aujourd'hui et notre rôle grandissant y participe. Lorsque des décisions de la FEI vont à l'encontre des intérêts européens,

nous n'hésitons pas à monter au créneau. La FEI essaie donc de nous inclure de plus en plus dans les réflexions pour que ce soit une démarche partagée.

Quels sont les futurs projets de l'EEF ?

Vu le contexte sanitaire actuel, lancer de nouveaux projets impliquant des déplacements n'est pas évident. Nous souhaitons donc déjà maintenir ce qui est en place.

Dans un premier temps, cela passe par la concrétisation du Longines EEF Series qui est déjà assuré par l'engagement de Longines en 2022.

En tant que Français, quelle est l'importance d'être membre de l'EEF ?

La FFE est l'une des fédérations les plus dynamiques en Europe tant sur le plan sportif que sur l'aspect promotion du cheval. Il est donc primordial d'être présent dans ces institutions internationales afin de pouvoir orienter les choses et de ne pas les subir.

Finalement, ce qui est fait en France, notamment au niveau du sport, à savoir des circuits intéressants, respectant les chevaux et basés sur le mérite sportif, va dans le même sens que ce qui se fait à l'international.

L'avantage en étant Français, c'est que je peux m'appuyer sur notre réseau d'experts au sein des staffs de l'équipe de France et même au-delà selon les sujets. Mais, encore une fois, ce sont les intérêts du sport que l'on sert avant tout.

Propos recueillis par Julia Colombier

L'EEF PREND
UNE PLACE DE
PLUS EN PLUS
IMPORTANTE
POUR FAIRE
VALOIR LES
INTÉRÊTS
DES NATIONS
EUROPÉENNES
À LA FEI.

CATHERINE BONNICHON-DE RANCOURT, MEMBRE DU COMITÉ UE DE L'EEF

AVEC UNE FORMATION D'AVOCATE ET UNE EXPÉRIENCE AU PARLEMENT EUROPÉEN NOTAMMENT, CATHERINE BONNICHON-DE RANCOURT A REJOINT LA FFE FIN 2014 COMME DIRECTRICE DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INSTITUTIONNELLES ET, À CE TITRE, MEMBRE DU COMITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE AU SEIN DE L'EEF DEPUIS 2015.

Quel est le rôle du comité de l'UE de l'EEF ?

Notre rôle est de suivre la réglementation et l'actualité européenne en lien avec le cheval. Les sujets sont vastes : le bien-être animal, la réforme des taux de TVA, le Brexit, l'identification des équidés, la Politique agricole commune (PAC) etc. Nous nous réunissons une fois par mois pour faire état de l'actualité et des avancées des dossiers en cours. Des positions communes sont aussi élaborées afin d'être soutenues au sein du Réseau européen du Cheval (European Horse Network - EHN) dont sont membres l'EEF et la FITE.

Sur quel sujet travaillez-vous par exemple ?

La réforme de taux de TVA, décisive

pour la FFE, est l'un de sujets qui cristallise notre attention. Nous essayons d'être moteur en partageant les informations dont nous disposons. Nous espérons que les négociations avanceront dans les prochains mois au Conseil de l'Union européenne. Nous nous employons constamment à porter ce sujet auprès de nos partenaires, tout comme celui de la réforme de la PAC.

Quelle est l'importance pour la FFE de faire partie de ce comité ?

La FFE dispose d'un service dédié aux affaires européennes et institutionnelles, ce qui est rare parmi les autres fédérations. Outre le partage d'informations avec les autres membres, cela

assoit notre expertise et offre la possibilité de réaliser des synergies entre des dossiers européens et nationaux. Notre présence nous permet aussi de promouvoir le modèle français de cheval partagé qui rend ce sport accessible au plus grand nombre. La FFE et l'EEF ont par exemple participé à la 1^{ère} semaine européenne du sport à Bruxelles en 2015 avec un poney-club éphémère.

Représenter nos intérêts au sein des instances équestres européennes et internationales vise plus largement à défendre notre sport et les activités équestres dans les politiques publiques. C'est très complémentaire de nos actions nationales et vice-versa.

Propos recueillis par Julia Colombier



©FFE/PSV

ACTUALITÉS SPORTIVES



Podium de Saumur

Saumur

Saumur accueillait du 29 avril au 2 mai son CCI4*-L Equi Action en format huis-clos que le public a pu suivre grâce à la web TV gratuite Saumur Complet. Les deux chaînes SC Sport et SC Mag ont cumulé plus de 30 000 connexions principalement le samedi, jour de cross. Replay disponible sur saumur.org/fr/

La victoire est pour l'allemande Julia Krajewski / *Amande de B'neville* devant les français Thomas Carlile / *Birmane*, propriété de S.C.E.A. de Beliard et Astier Nicolas / *Babylon de Gamma*, propr Marielle Grivot Bize, Etienne Grivot, Bénédicte Nicolas de Monval et Astier Nicolas.



Podium de Vichy

Vichy

Le 18 avril, le GP Vichy Communauté Pro Elite 150 du Grand National CSO FFE AC Print est remporté par Benoît Cernin / *Uitlanders du Ter* devant Sébastien Duplant / *Alpha de Preuilly* et Max Thirouin / *Utopie Villelongue*.

La victoire d'étape est pour l'Ecurie Elevage du Banney - Vital Horse (Benoit Cernin et Paul Delforge) devant l'Ecurie Weldom - Royal Horse (Sébastien Duplant et Nicolas Marticorena) et l'Ecurie Sport étude la Jument verte (Emeric George, Pierre-Alain Mortier et Louis de Nas de Tourris).

Barbaste

Le 2 mai, le GP Pro Elite 150 du Grand National CSO FFE AC Print est remporté par Harold Boisset / *T'Obetty du Domaine* devant Pierre-Alain Mortier / *Just Do It R* et Cédric Hurel / *Fantasio Floreal Z*.

La victoire d'étape est pour l'Ecurie Renaissance by Prestige - Flex On (Harold Boisset et Max Thirouin) devant l'Ecurie Sport Etude la Jument Verte - Golden Horse (Emeric George, Pierre-Alain Mortier et Louis de Nas de Tourris) et l'Ecurie Ar Tropig - Or Vet (Cédric Hurel, Jérôme Hurel et Louna Garo).

Olost

Double français le 30 avril au CEI3* d'Olost (ESP) remporté par Melody Theolissat / *Diva de Jalima*, prop Jean-Claude Guillaume, devant Manon Capitaine / *JM Edipo*, prop Ju-ma's Team SL.

Pompador

Le 14 avril, le Master Pro CCE 2021 Pro élite de Pompador, étape Grand National FFE AC Print, a vu la victoire de Christopher Six / *Totem de Brecey* devant le Lt Col Thibaut Vallette / *Qing du Briot*IFCE* et Arnaud Boiteau / *Quoriano*IFCE*.

La victoire d'étape est pour l'Ecurie Haras de la Belletiere - Studio Paddock (Christopher Six, Raphaël Cochet et Lisa Gualtieri) devant l'Ecurie Le Cadre noir IFCE - Fondation Tara Océan (Lt Col Thibaut Vallette, Sidney Dufresne et Joséphine He-

La Baule



L'Officiel de France est reprogrammé du 10 au 13 juin. Ne manquez pas ses 3 temps forts :

- Vendredi 11 juin 2021, 14h00: Longines FEI Jumping Nations Cup™
- Samedi 12 juin 2021, 13h00: Derby de la Région des Pays de la Loire
- Dimanche 13 juin 2021, 13h00: Grand Prix Longines de la Ville de La Baule.

Annulations

Le Grand Tournoi est reprogrammé du 4 au 6 novembre. Le Comité fédéral, réuni le 6 mai 2021, a dû prendre la décision d'annuler le Generali Open de France 2021.

Cette décision difficile a été prise en conscience au regard des conditions de reprise tardives et des exigences sanitaires qui ne permettent pas une organisation sportive et un accueil sur site satisfaisants, garantissant notamment la santé de chacun.

Afin de maintenir un objectif sportif pour tous ceux qui le souhaitent, il est proposé aux Comités régionaux d'équitation de mettre en place un Open régional poney et club au cours des mois de juillet et août 2021. Un règlement fédéral commun sera proposé pour ces événements.

La FFE soutiendra les CRE qui s'engageront dans cet objectif estival de reprise de la compétition club et poney.



Podium de Pompador

On en parle au club-house

Avenir du cheval



Le Cheval, c'est l'avenir est plus que le plaidoyer d'un écrivain passionné en faveur du cheval. C'est une réflexion de fond de Jean-Louis Gouraud qui analyse précisément les arguments animalistes et anti-spécistes pour leur apporter une réponse rationnelle. Il y démontre que le cheval n'est ni un animal de compagnie, ni un bestiau de rapport, que le travail n'est pas nécessairement pour le cheval, pas plus que pour l'homme, une aliénation, que la nature des relations entre l'homme et le cheval n'est pas obligatoirement une relation de maître à esclave et que le cheval peut aider l'homme déconnecté du monde vivant à renouer avec sa nature profonde – et avec la Nature.

Il termine par un résumé des grands principes. Les chevaux ont droit à notre reconnaissance, à notre respect et notre bienveillance, à être logés, nourris et soignés conformément à leurs besoins, de travailler ou jouer si cela leur fait plaisir, à recevoir un enseignement et une éducation. Avec une bibliographie très documentée. Editions Actes Sud. Format 10 x 19 cm. 80 pages. 8€ / 5,99€.

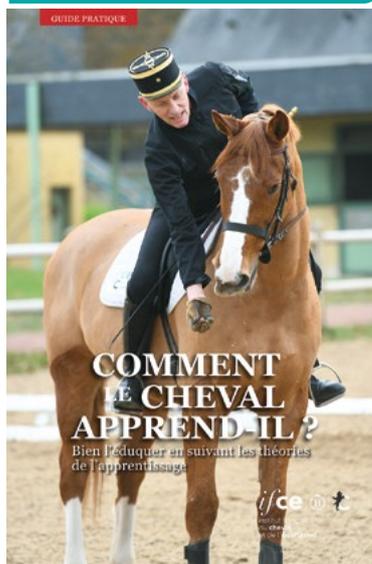
Ecuries Richelieu

Le site des Ecuries Richelieu à Gennevilliers a été sélectionné par

la Mission Patrimoine 2021. Il bénéficiera du soutien financier de la Française des Jeux et du ministère de la culture.

Destinées à devenir une maison d'art, ces écuries construites entre 1730 et 1785, sont le dernier vestige du grand domaine, château et parc, ayant appartenu au duc de Richelieu.

Comment le cheval apprend-il ?



L'IFCE publie une nouvelle édition d'un ouvrage basé sur des études du comportement du cheval menées par l'équipe Cognition, Ethologie, Bien-être de Léa Lansade (IFCE/INRAE). La version initiale de 80 pages s'enrichit d'exercices détaillés avec une trentaine de pages supplémentaires. Destinée à toute personne amenée à interagir avec des chevaux, quelle que soit la pratique équestre, cette publication offre les clés pour optimiser l'éducation et le travail du cheval.

Habituation, sensibilisation, conditionnements opérant et pavlovien sont décryptés dans l'optique d'une application au quotidien.

Librairie IFCE, 112 pages, 20€.

Communication FEI

L'australienne Olivia Robinson est nommée directrice de la communication de la FEI. Ancienne responsable de la communication corporate, elle œuvre à la FEI depuis 15 ans et elle est notamment à l'initiative de la campagne primée #TwoHearts. Son parcours très international l'a menée à Paris pour sa formation et elle est francophone.



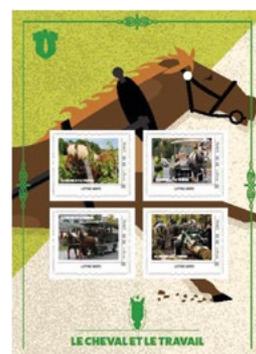
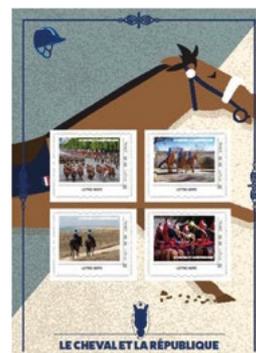
Chevaux timbrés!

Le 15 mai 2021, La Poste émet 3 collecteurs de timbres sur les chevaux avec leurs 3 cartes postales.

Dans le collector Le cheval et le patrimoine équestre, les 4 timbres représentent L'Équitation de Tradition Française, La Croupade, La Courbette et La Cabriole. Ce collector a été réalisé en partenariat avec le Cadre noir de Saumur. Photos ©Alain Laurieux / Ifce Cadre noir.

Dans le collector Le cheval et la République, les 4 timbres représentent le Cheval en Mission protocolaire, en Mission de sécurité en milieu urbain, en Mission de sécurité en milieu rural et en Fanfare de cavalerie. Ce collector a été réalisé en partenariat avec la Garde Républicaine. Photos ©Pierre Lamarre - Garde républicaine

Dans le collector Le cheval et le travail, les 4 timbres représentent Le Cheval et la vigne, le Cheval et le service public, le Cheval et le transport de personnes et le Cheval et la forêt. Ce collector a été réalisé en partenariat avec la Société Française des Equidés de Travail. Photos ©Ass. Nat. du Cheval de Trait Comtois – Jean Léo Dugast – Eric Rousseaux
Conçus par Youz, ces collecteurs de 148 x 210 mm comportent 4 timbres Lettre verte de 45 x 37 mm. La planche de 4 timbres 6,00 €. Les 3 cartes postales 2€. En vente sur www.lecarre-dendre.fr à partir du 15 mai.





LONGINES

JUMPING INTERNATIONAL

LA BAULE

DU 10 AU 13 JUIN 2021

www.labaule-cheval.com

LONGINES

FEI

**JUMPING
NATIONS CUP™**

CSIO5* - CSI1* / STADE FRANÇOIS ANDRÉ
ENTRÉE GRATUITE SUR RÉSERVATION

     @jumpinglabaule

LONGINES

VILLE DE
La Baule
ESCOUBIAC

Région
PAYS DE LA LOIRE


FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

 LAITERIE
DE MONTAIGU®

**Loire
Atlantique**